



ADMINISTRATION COMMUNALE D'OUFFET

Rue du Village 3 – 4590 OUFFET

086/36.61.36 - commune@ouffet.be - www.ouffet.be

COMMUNE D'OUFFET Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui aura lieu à la Maison communale d'OUFFET le **22 mai 2023 à 18H30'**

Pour mémoire, avant l'ouverture de la séance formelle du Conseil communal, il y a le 1/4 d'heure des Ouffetois.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR.

Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

- 1) Ordres du jour des intercommunales : Décision à prendre
- 2) FINIMO : Marché public de fourniture d'électricité 2024-2025 – Approbation du Cahier spécial des charges : Décision à prendre
- 3) ORES – Eclairage public : Ratification de la décision du Collège du 30/03/2023 – Ratification : Décision à prendre
- 4) GAL – Pays des Condruses : Dossier de candidature « PROGRAMMATION LEADER 2023-2027 » – Ratification : Décision à prendre
- 5) Parc artisanal – Vente d'un terrain de 700 m² à M. et Mme LACROSSE-MOREAS – Approbation du projet d'acte : décision à prendre
- 6) Parc artisanal – Vente d'un terrain de 3.232 m² à la Michel PREVOT SPRL – Approbation du projet d'acte : décision à prendre
- 7) Voirie communale – Modification de voirie – Cession d'une emprise de voirie de 50 m² à Ouffet, Tige de Xhos – Ouffet 3ème division, section B, parcelle 183B – Approbation du projet d'acte : décision à prendre
- 8) Dossier PIC/PIMACI 2022-2024 - Approbation du plan d'investissement global – Modifications
- 9) Comptabilité Fabricienne – Compte ex. 2022 des fabriques d'église : décisions à prendre.
 1. FE Saint-Martin
 2. FE Saint-Médard
 3. FE Saint-Anne
 4. Eglise Protestante de Huy
- 10) Comptabilité communale - Zone de Police du Condroz : Majoration de la dotation communale 2023 : décision à prendre
- 11) Comptabilité communale - Zone de Secours HEMECO : Majoration de la dotation communale 2023 : décision à prendre
- 12) Comptabilité communale – Modifications budgétaires n°1 ex. 2023
- 13) Comptabilité communale – Comptes ex. 2022.
- 14) Délégation au Collège communal en matière de marchés publics : décision à prendre.
- 15) Décret gouvernance – rapport de rémunération 2023 ex.2022 – Approbation : décision à prendre.



ADMINISTRATION COMMUNALE D'OUFFET

Rue du Village 3 – 4590 OUFFET

086/36.61.36 - commune@ouffet.be - www.ouffet.be

16) Police : divers arrêtés pris depuis le 04/04/2023 – Ratification : décision à prendre.

SEANCE A HUIS CLOS :

17) Demande(s) de concession de terrain de sépulture : décision(s) à prendre.

Ouffet, le 12/05/2023

Par le Collège,

La Directrice générale ff,
(S) Hélène PREVOT

La Bourgmestre,
(S) Caroline CASSART-MAILLEUX